

AVRIL 2016



### LE MOT DU MAIRE

Le Conseil municipal de VILLIERS-CHARLEMAGNE vient de voter le budget de l'année 2016. Dans un cadre contraint et incertain, les budgets communaux doivent s'adapter au contexte économique national et aux diminutions des dotations de l'Etat. Les institutions bougent, les règles s'adaptent et chacun propose des partenariats nouveaux.

L'avènement de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) redistribue le champ des compétences au profit de l'intercommunalité. Mutualisation est devenue le maître mot dans la mise en œuvre des politiques locales.

Nul doute qu'à moyen terme, il faudra repenser notre organisation, regrouper nos moyens et favoriser le partage des compétences au sein de territoire de plus grande dimension. La commune de VILLIERS-CHARLEMAGNE avec son tissu économique (agriculture, commerce, artisanat), ses équipements publics récents (écoles, pôle enfance, espace corail, pôle communal), ses équipements sportifs et touristiques, et surtout son dynamisme associatif a évidemment toute sa place dans cette réorganisation.

Le budget de la Commune s'équilibre en partie avec les aides que peuvent nous apporter les autres collectivités. La communauté de communes est très présente dans ses secteurs de compétences (économie, santé, environnement, culture, tourisme). Elle soutient et participe à nos projets. Cette complémentarité contribue à la valorisation de notre territoire et à sa légitimité à l'échelle départementale.

Le Conseil départemental a mis en place des contrats de territoire visant à faciliter la mise en œuvre de nos projets ; une dotation annuelle basée sur le nombre d'habitants et le potentiel fiscal assure une ressource dédiée aux investissements. Reste maintenant à finaliser les modalités de partenariat avec la région des Pays de la Loire.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2016 sans augmentation de la pression fiscale (pas d'augmentation des taux d'imposition). Pour rappel, les bases d'imposition fixées par l'Etat évoluent et peuvent déjà contribuer à l'alourdissement des impôts. Nous avons donc misé sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement pour dégager l'excédent nécessaire à nos investissements.

Avec un budget prévisionnel de 960 360 € en fonctionnement et 933 500 € en investissement, nous avons l'ambition de maintenir voire d'améliorer le niveau de service actuel et de préparer l'avenir en nous dotant d'équipements plus performants.

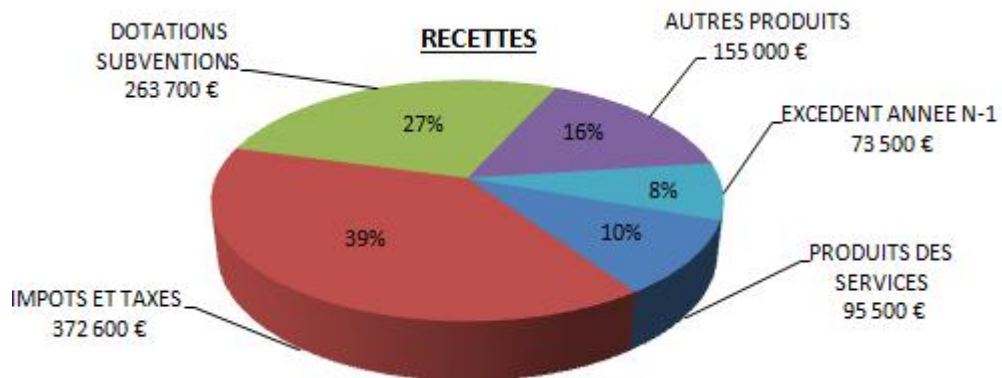
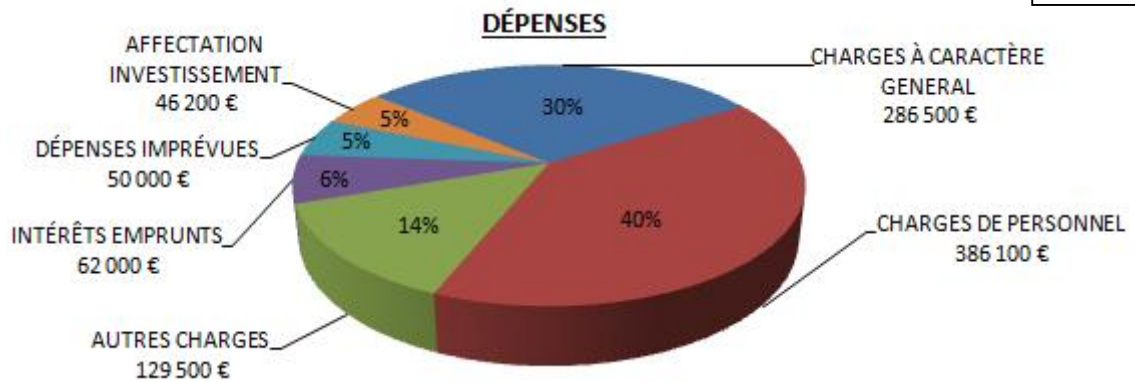
Le Maire



LE BUDGET PREVISIONNEL 2016

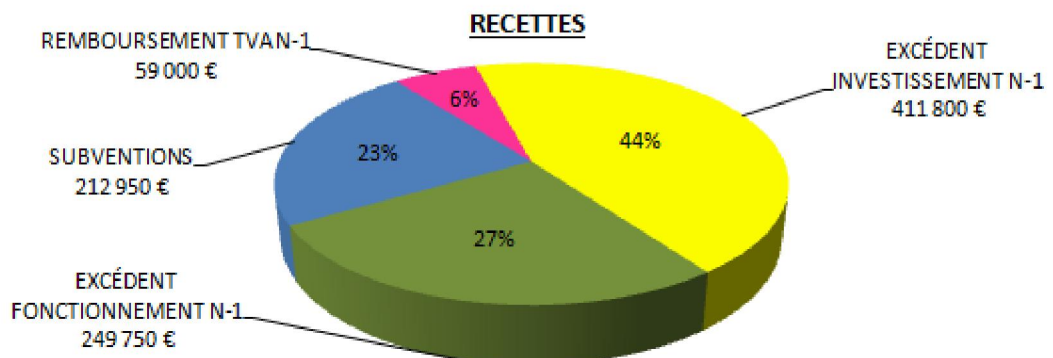
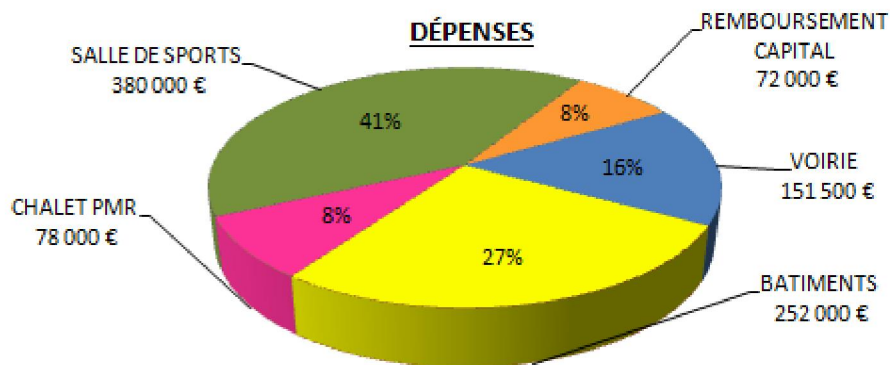
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT (par grandes masses)**

**960 360€**



**BUDGET D'INVESTISSEMENT (par grandes masses)**

**933 500 €**





## ZOOM SUR LA STATION D'ÉPURATION



Le traitement par les plantes !!

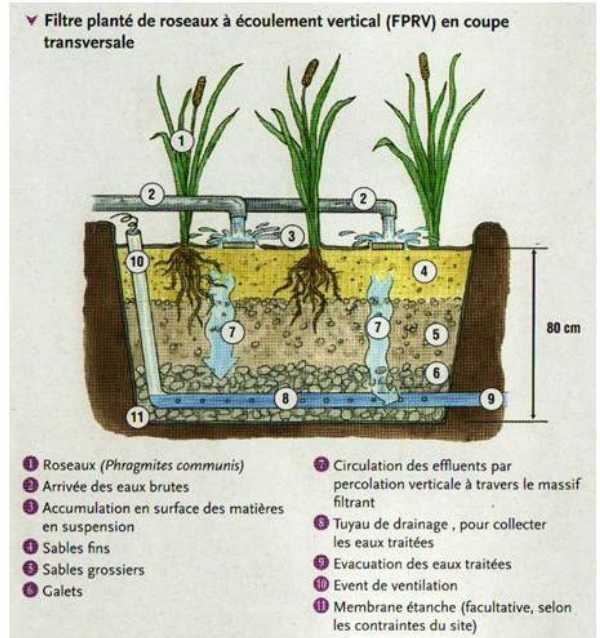
Depuis maintenant plus d'un an, la nouvelle station d'épuration est en service. Le Conseil municipal a choisi le principe des filtres plantés de roseaux à écoulement vertical (phytoépuration).



Alimentées par des bâches, les eaux brutes (eaux grises et eaux vannes) passent à travers des bassins remplis d'un substrat minéral où sont plantés des roseaux qui ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries ont un rôle de dégradation de la matière organique.

Les roseaux ont également une action mécanique : avec le vent, ils cassent la croûte qui se forme à leurs pieds, ce qui permet de garantir la perméabilité du filtre en surface.

Le financement de cette opération a été réalisé sur le budget annexe assainissement de la commune pour un coût global de 449 310,72 € (station d'épuration et poste de refoulement du cimetière) avec des subventions à hauteur de 281 652,36 € (Conseil départemental et Agence de l'Eau).



## BUDGET PREVISIONNEL ASSAINISSEMENT

- ⇒ Section Fonctionnement Recettes et Dépenses : 43 160 €
- ⇒ Section Investissement Recettes et Dépenses : 153 535 €

La gestion du budget d'assainissement dégage des excédents qui permettent à la commune d'engager la réfection des réseaux d'assainissement, notamment entre le lotissement de la Promenade et le poste de refoulement du Lac, où ont été constatées des infiltrations anormales d'eaux pluviales.



## ZOOM SUR L'ESPACE CORAIL

L'Espace Corail s'est doté de nouveaux matériels pour améliorer l'accueil : des tables rondes et prochainement des « mange-debout ». Nul doute que ces améliorations contribueront à faire connaître l'Espace Corail.

**Capacité d'accueil :**  
460 places en restauration  
604 places en configuration spectacle

**Pour plus d'infos :**  
Site internet [www.villiers-charlemagne.com](http://www.villiers-charlemagne.com)  
Rubrique Information utile



Parlez-en autour de vous !



## ZOOM SUR LE VILLAGE VACANCES ET PÊCHE

En 2015, le village Vacances et Pêche a obtenu le label « Parcours famille » et dispose désormais de linéaires sécurisés sur la zone de pêche de nuit ainsi que des abris pour les pêcheurs. Un nouveau panneau de présentation du site a été créé à cette occasion.



Une amélioration importante du VVP a consisté en la création d'un ponton de pêche sécurisé pour les personnes à mobilité réduite et la mise aux normes d'un chalet accessible pour ce public. Ce chalet est aujourd'hui terminé et dispose d'un accès réglementaire créé entre le ponton et le chalet. La rénovation du chalet a coûté 82 687€ avec des aides s'élevant à 37 000€.

De nombreux aménagements ont également été installés durant l'année 2015 : des jeux pour enfants, une aire de service pour camping-car, des sommiers de lits et des canapés lits remplacés, etc.

Le village Vacances et Pêche est très prisé : le nombre de nuitées a augmenté de 17% entre 2014 et 2015.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Nuitées	369	458	600	913	966	743
Taux d'occupation	41,94%	45,83%	59,68%	65,56%	67,47%	80,56%
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1278	1257	930	800	531	407	9252
97,04%	94,35%	88,06%	73,02%	53,64%	35,78%	66,91%



## INFOS DIVERSES



### Transport scolaire

Pensez à faire votre inscription sur le site [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) avant le 10 juillet.



### Du changement à Villiers !

Bienvenue à Myriam Johanel « *Ô fil des fleurs* », qui a ouvert sa boutique de fleuriste ! Vous pouvez la retrouver depuis le 1<sup>er</sup> avril dans le local de l'ancienne poste, rue de la tour d'Auvergne.



### Nouveauté 2016 : « Le Théâtre du coin » !

La Troupe « le Théâtre du coin » vous propose ses premières représentations de la pièce « Burnt Out » les 15, 16, 23 et 24 Avril à l'Espace Corail.